



📅 Avril 2026

Voici les principaux points échangés lors de la dernière réunion plénière du CSE du 22/04/2026 :

🔧 Points CSSCT

- **COPIL RPS** : La composition du COPIL RPS est en cours de finalisation. Un appel à volontaire auprès des managers pour deux postes sera effectué afin qu'ils intègrent ce COPIL et auxquels s'ajouteront les référents sécurité. Le calendrier des réunions sera arrêté lors de la première réunion du COPIL.
- **Procédure INS (Identifiant National de Sante)** : la procédure INS, qui impose la vérification et la qualification de l'identité de chaque salarié via PULSE, est entrée en application chez PROMEOM le 1er avril 2026. Des anomalies techniques ont été rapidement signalées, ayant donné lieu à l'ouverture de tickets chez TrustTeam. La procédure disponible sur AGEVAL apparaît incomplète. Sont également dénoncés l'absence de mise en œuvre expérimentale et le défaut de communication auprès des ELST.
- **Accidents du travail (1er trimestre 2026)** : 10 AT recensés au 1er trimestre, dont 5 accidents de trajet. Les analyses sont en cours, mais accusent des retards importants. Une difficulté de posture est soulevée lorsque l'AT implique des membres de la direction. Une formation RPS devrait être prévue dans le cadre du COPIL RPS pour les référents concernés.
- **Mouvements du personnel (1er trimestre 2026)** : 561 ETP au 31 mars 2026. On est plutôt dans une perspective de recrutement de remplacement plutôt que d'accroissement d'activité. Tendence baissière chez les médecins et recrutement des IDEST en retard. 2 licenciements pour inaptitude.
- **Incivilités et agressions (1er trimestre)** : Les signalements sont en forte hausse. Des échanges ont eu lieu sur la conduite à tenir en cas d'adhérents agressifs ou radiés, et sur les suites données aux déclarations. Des pistes de sécurisation des centres ont été évoquées (alarmes, prestataire de sécurité, visiophone). Un incident survenu le jour du CSE (retour d'un salarié agressif, intervention de la police et des pompiers) illustre l'urgence de la situation.



Points CSE

- **Commission mutuelle** : Taux de couverture de 88 % (souscription avec option), 534 adhérents et 1 279 bénéficiaires. Une prochaine réunion de la commission est prévue en juin, dans l'attente des résultats de la prévoyance.
- **Suppression de la prime de doublage** : À la suite de la suppression de la prime, la direction déclare rencontrer des difficultés à organiser des remplacements. M. DUMARD a reconnu un manque d'anticipation. La question d'une révision du dispositif est ouverte et sera portée auprès des délégués syndicaux.
- **Nouvelle organisation** : 8 candidatures pour 2 postes de Responsable assistantes médicales (pôles B et D), 4 candidatures pour 1 poste de Responsable IDEST (pôle E). Mise en place effective des pôles le 4 mai 2026 [NDL* : reporté à fin mai au moment de la rédaction]. Présentation des nouveaux managers aux équipes à partir du 5 mai [NDL : également repoussée]. Poursuite du travail de formalisation des relations entre la DOP et les fonctions supports d'avril à juin.
- **Information-consultation sur la situation économique et financière** : Vote de l'expertise à l'unanimité (16 pour). Cabinet SYNCEA retenu.
- **Stratégie immobilière** : Plusieurs centres sont concernés par des décisions imminentes : Britannia (1,8 M€ de travaux obligatoires, vente prévue au 31/12/2026), Opéra (bail rompu, déménagement vers Childebert en juin/juillet), Stella (reprise du 4ème étage envisagée), Écully et Limonest (recherche de nouveaux locaux), Oullins (regroupement des deux centres), Papillon (achat potentiel d'un plateau de 555m²). Des informations-consultations seront organisées au fil des projets.
- **Sécurité informatique** : réflexion en cours sur la sécurisation de l'utilisation des ports USB. Des alternatives sont à l'étude (clés USB sécurisées validées par la DSI, espace de dépôt partagé de type SFTP). Une campagne de sensibilisation terrain est à l'étude, sous forme de passages dans les centres.



NOS POSITIONS – SNFOMTSIE PROMEOM

Le SNFOMTSIE a porté et défendu les positions suivantes lors de cette réunion :

- **Exigence d'analyses d'AT indépendantes et sans délai** : Il est inacceptable que l'analyse d'accidents du travail soit retardée au motif de manque de temps et d'organisation des membres de la direction. Ils nous paraient impératifs que les référents Santé Sécurité au Travail soient formés et habilités à conduire ces analyses sans exception, et que le délai entre la déclaration d'un AT et le lancement de son analyse soit réduit au minimum. Nous demandons également un accès facilité à l'ensemble des personnes concernées.
- **Problématique du déploiement de la procédure INS sans accompagnement** : Le SNFOMTSIE remet en cause le déploiement de la procédure INS sans formation préalable des assistantes médicales, sans expérimentation terrain et sans information des autres professionnels concernés (ELST, cabinets d'entreprise). Nous préconisons qu'à l'avenir toute procédure soit testée par les utilisateurs avant publication, et que les équipes ne soient pas laissées seules à gérer les conséquences d'une mise en œuvre insuffisamment préparée. Nous alertons également sur l'absence de consigne claire pour les salariés se présentant sans pièce d'identité.
- **Sécurisation urgente des centres face aux incivilités** : Nous alertons sur l'explosion des signalements d'incivilités et sur l'absence de réponse durable depuis plusieurs années. Par exemple, nous rappelons que deux ans après une inspection du CSE au pôle santé Confluence, aucune modification des postes de travail n'a été réalisée malgré les recommandations formulées. Il revendique la mise en place rapide de moyens concrets dans tous les centres (alarmes, visiophone, badges de sécurité, recours à un prestataire). Nous nous interrogeons aussi sur l'absence de

base légale claire justifiant la non-communication aux équipes du statut d'un adhérent radié ou suspendu, une situation qui place les salariés dans une position intenable.

- **Opposition à la suppression indiscriminée de la prime de doublage :** La suppression brutale de la prime [NDL* : accord non signé par SNFOMTSIE] a entraîné une baisse de motivation des assistantes médicales. Nous proposons que la direction remette à plat leurs missions afin de définir une attribution juste et ciblée des rémunérations, tenant compte de la réalité des tâches effectuées et de l'implication dans la continuité de service.
- **Transparence salariale dans les annonces internes :** Nous critiquons l'absence d'information salariale dans les appels à candidatures internes. Cette pratique va à l'encontre de la directive européenne sur la transparence des salaires, dont l'application est imminente. Nous demandons que les fourchettes de rémunération soient systématiquement mentionnées dans les annonces internes.
- **Pédagogie et accompagnement terrain en matière de sécurité informatique :** Nous soutenons les efforts de sécurisation des systèmes d'information et demandons que les salariés soient impliqués dans des groupes de travail portant sur ces sujets. Il faut qu'ils soient informés des raisons concrètes justifiant les restrictions mises en place et sachent précisément comment signaler un incident au service informatique. La cybersécurité doit s'accompagner d'un véritable effort pédagogique de terrain, au plus près des équipes.

Le SNFOMTSIE restera pleinement mobilisé : pour que la sécurité physique et numérique des salariés soit assurée dans tous les centres, pour que toute procédure soit déployée avec les moyens d'accompagnement nécessaires, et pour que les décisions patronales, qu'il s'agisse des rémunérations, de l'organisation ou des projets immobiliers, soient prises dans la transparence et avec le respect dû aux équipes.

*NDL : Note de lecture

Contact :

Site internet du SNFOMTSIE PROMEOM : <https://syndicats.promeom.fr/fo/>

Adresse mail : FO@promeom.fr

Site du syndicat : <https://snfomtsie.org/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/snfomtsie/>